

RIFAMPICINE

Conduite à tenir dans un contexte de fortes tensions d'approvisionnement

(pour les formes orales - la forme injectable n'est pas concernée par ces préconisations)

Jusqu'au retour à la normale des approvisionnements

1 Prescription



Primo-prescription :

RESTRICTION :

Renouvellement :

A CERTAINS PROFESSIONNELS :



Prescripteurs des ES publics ou privés

Prescripteurs des CLAT*

Prescripteurs en exercice libéral

*Centre de lutte antituberculeux

A 4 SITUATIONS :

- ✓ Tuberculose maladie
- ✓ Infections aiguës ostéo-articulaires sur matériel avec stratégie chirurgicale conservatrice, documentées à staphylocoque (doré ou à coagulase négative)
- ✓ Endocardites infectieuses sur matériel et infections de prothèse vasculaire avec rétention de l'implant, documentées à staphylocoque (doré ou à coagulase négative)
- ✓ Situations exceptionnelles, au cas par cas, après avis spécialisé et sans autre alternative
- ✗ En prophylaxie des infections invasives à méningocoques : **Ne plus prescrire la rifampicine** (cf. "conduite à tenir par pathologie")

NON RESTREINT

CIRCUIT :



→ Si instauration pendant hospitalisation : à adresser à la PUI

→ Si traitement de sortie d'un patient hospitalisé : à adresser à l'officine où le patient se rendra

→ Si patient ambulatoire : remis au patient ou à adresser à l'officine

Ordonnance précisant poids du patient

Formulaire de demande auprès du laboratoire

CIRCUIT :



Ordonnance précisant poids du patient + mention "renouvellement"

NB : Patients inclus dans des essais cliniques : inclusions à poursuivre selon les protocoles en vigueur

Prescription suspension buvable réservée :

- Enfants de moins de 30kg
- Patients de plus de 30kg si difficultés de déglutition
- En cas de tuberculose maladie, si difficultés adaptation de la dose par les gélules de rifampicine (max 15mg/kg/j)



2 Dispensation

Primo-prescription :

- Vérifier que les conditions sont remplies
- Adresser le formulaire au laboratoire

Renouvellement :

- Vérifier que les conditions sont remplies
- Vérifier qu'il s'agit d'un renouvellement
- Remplir le formulaire et l'adresser au laboratoire



Conduite à tenir par pathologie

Ne plus prescrire rifampicine. Alternatives possibles : ciprofloxacine ou ceftriaxone

Ciprofloxacine (per os) :

- Adulte : dose unique 500 mg
- Enfant : dose unique 20mg/kg (max 500mg)

Ceftriaxone (inj) :

- Adulte : injection unique 250 mg
- Enfant : injection unique 125 mg

Pour les pharmaciens d'officine :

- Garantir la disponibilité des alternatives (notamment ciprofloxacine per os)
- Rappel : dispensation à l'unité ATB possible (ressource : [site internet Assurance Maladie](#))

Avis spécialisé en infectiologie selon les situations

Prophylaxie infection invasive à méningocoques



Tuberculose maladie



Réserver la rifampicine, seule ou en association, au traitement curatif de la tuberculose. Chez l'adulte, privilégier les formes combinées Rifater et Rifinah

Infection tuberculeuse latente



Ne plus prescrire bithérapie isoniazide/rifampicine → Isoniazide en monothérapie 6 à 9 mois (si allergie ou résist. : rifampicine seule 4 mois)

Infections à mycobactéries non tuberculeuses



M. avium : Ne plus prescrire rifampicine et rifabutine → clofazimine + clarithromycine (ou azithromycine) + éthambutol (surveillance ECG)
Mycobactéries atypiques : avis CNR ou RCP nationale mycobactéries GREPI

Infections ostéo-articulaires



A réserver aux infections ostéo-articulaires sur matériel avec stratégie chirurgicale conservatrice, dues à un staphylocoque (doré ou à coagulase négative) sensible à la rifampicine. Posologie : 10mg/kg/j (max 900mg/j, max 6 semaines)

Endocardites infectieuses, infections prothèse vasculaire



A réserver aux endocardites infectieuses sur matériel, infections de prothèse vasculaire avec rétention de l'implant, documentées à staphylocoque (doré ou à coagulase négative), sensible à la rifampicine

Autres indications



Exceptionnellement, au cas par cas, en l'absence d'alternative et après avis spécialisé
Brucellose et lèpre : avis auprès des CNR spécialisés

Liens utiles

ANSM : [Conduite à tenir dans un contexte de fortes tensions d'approvisionnement](#)

Formulaire de demande d'une spécialité à base de rifampicine (à transmettre au laboratoire)

Dispensation à l'unité des antibiotiques, Assurance Maladie

DGS_Urgent n°2024_16 (11/09/24) : Rappel de la conduite à tenir

UNE QUESTION ?



Contact OMEDIT

omedit@omedit-nag.fr

05.57.01.57.00